

*Accès au site de Magny-en-Vexin :  
38 rue Carnot - 95420 Magny-en-Vexin  
Service médecine : premier étage*

#### En voiture

- Depuis Pontoise : autoroute A15 puis D14, direction Rouen. Sortie Magny-en-Vexin, direction centre ville.
- Depuis Mantes : D983, direction Beauvais.
- Coordonnées GPS : 49,15459 - 1,78495

#### En bus

- À partir des gares de Cergy Saint-Christophe, Cergy le Haut ou Pontoise : Ligne 9504, en direction de Bray et Lû. À Magny-en-Vexin, descendre à l'arrêt « Place d'armes ». En centre ville, prendre la direction du Centre hospitalier du Vexin (rue Carnot).

Co303/V2/31.01.18

# Éducation Thérapeutique autour d'un sevrage à l'alcool

**Service Médecine**

**Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin**



**Pour tous renseignements  
ou pour adhérer au programme,  
il vous suffit de prendre rendez-vous  
auprès de notre secrétariat  
au 01 34 79 44 71**

Le service de **médecine** du Groupement Hospitalier Intercommunal du Vexin (GHIV) vous propose de participer à un **programme d'éducation thérapeutique** pour vous aider à mieux vivre avec la dépendance à l'alcool.

Ce programme vous permettra de mieux connaître votre maladie, de vous accompagner dans toutes les étapes du sevrage, de repérer les situations à risque d'alcoolisation, d'établir des stratégies d'adaptation et de gérer les signes de manque.

Vous rencontrerez une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmières, aides-soignantes, assistante sociale, diététicienne, psychologue).

Ensemble, nous définirons vos besoins et nous poserons des objectifs personnalisés adaptés à votre situation personnelle. La durée du programme est variable et n'a pas de limite dans le temps.

Nous nous proposons :

- Deux consultations en amont de l'hospitalisation.
- Une hospitalisation d'une durée de 7 à 10 jours où vous pourrez rencontrer tous les membres de l'équipe, des séances d'éducation thérapeutique individuelles vous seront proposées.

- Un accompagnement (consultation de suivi, entretien téléphonique sur rendez-vous) selon vos besoins.
- Des documents et supports élaborés par l'équipe.
- Des ressources extérieures (AA, Vie Libre, CSAPA...).

A tout moment, les objectifs pourront être redéfinis avec vous, en fonction de vos besoins, vos attentes et de vos difficultés.

**Si vous le souhaitez**, votre médecin traitant sera associé à cette démarche et une synthèse de votre programme lui sera communiquée.

**Votre adhésion à ce programme est gratuite.**

Vous êtes libre de refuser ou de le quitter à tout moment sans aucune conséquence sur votre prise en charge.

Vous pourrez de nouveau nous solliciter dès que vous en sentirez le besoin.

